

### ECOLES

La rentrée pour les 216 élèves de la commune s'est effectuée dans d'excellentes conditions malgré le contexte sanitaire.

72 élèves sont répartis dans 3 classes à l'école maternelle et 144 élèves dans 6 classes à l'école élémentaire.

Les enfants ont retrouvé le chemin des activités péri-éducatives et des services périscolaires (restaurant scolaire, garderie et étude).

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants.

### TRAVAUX

Les travaux de mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'école maternelle sont achevés.

Le gros œuvre et l'étanchéité de l'agrandissement de l'école élémentaire pour une septième classe ont été réalisés pendant l'été, ainsi que les socles pour la pose du préau.

Lors des prochaines vacances solaires, la structure du préau sera posée, ainsi que les menuiseries de la classe et les garde-corps sur l'acrotère.

### RECENSEMENT DE LA POPULATION - Appel à candidature

Il se déroulera du **20 janvier au 19 février 2022**

Trois agents recenseurs rémunérés seront recrutés. Les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature en Mairie de Voglans **avant le 30 octobre**.

Profil du poste : être disponible en janvier et février, méthodique, organisé et ordonné, compétence en informatique.

### ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le Maire et le Conseil Municipal invitent les nouveaux habitants installés dans la commune à une réception d'accueil le **vendredi 15 octobre à 19h** dans la salle Terre Nue (Complexe Noël Mercier). Vous pouvez vous inscrire en mairie aux horaires d'ouverture ou par tel au 04 79 54 40 58.

### PANNEAU LUMINEUX

La commune s'est dotée d'un nouveau panneau lumineux pour une meilleure information. Vous pouvez retrouver en direct ces informations sur votre smartphone ou votre ordinateur en scannant le QR code ou en inscrivant dans la barre de recherche internet :



### INFOS ANIMATIONS

#### LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Retrouvez sur la page actualité du site de la mairie les informations sur les activités des associations culturelles et sportives de la commune.

#### SAMEDI 2 OCTOBRE

Bibliothèque Vogl'en Lyre  
Rencontre littéraire avec M. et Mme Buffin-Parry (couple savoyard) pour leur roman policier « La Femme du Kilimandjaro » polar scientifique et écologique  
Entrée libre

#### JEUDI 7 OCTOBRE

Conférence -débat  
« Le rythme de l'enfant à l'école et à la maison »  
Salle Belle Eau  
Complexe Noël Mercier

#### VENDREDI 15 OCTOBRE

Accueil des nouveaux habitants à 19h  
Salle Terre Nue  
Complexe Noël Mercier

#### SAMEDI 23 OCTOBRE

APE  
« Après-midi Halloween »  
À partir de 14h30  
Complexe Noël Mercier

## CIAS Grand Lac

Le mois Bleu du 4 octobre au 2 novembre !

À l'occasion de la **semaine nationale des retraités et personnes âgées**, le Centre intercommunal d'action sociale



et ses partenaires vous proposent un programme haut en couleur sur les communes de Grand Lac !

Danse country, conférence sur le sommeil, tournoi de belote, visite des gorges du Sierroz ou du Château de Pomboz, chorale traditionnelle savoyarde et bien d'autres encore ...

Renseignements sur [www.mairie-voglans.fr](http://www.mairie-voglans.fr)

ou en mairie à l'accueil.

## POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE,

veillons à limiter les bruits, respectons le repos et le bien-être de nos concitoyens.



Nous vous rappelons que l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, taille haie...) est autorisée :

**les jours ouvrables** de 8h30 à 12h  
et de 14h à 19h30,

**les samedis** de 9h à 12h, de 15h à 19h,  
**les dimanches et jours fériés**  
de 10h00 à 12h00.

## TAILLE DES HAIES en bordure des voies

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes.

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies, afin de permettre la libre circulation des piétons et des véhicules sans les mettre en danger. (Article 671 du Code civil). La taille doit être faite en retrait de la limite de votre propriété.



## COUP DE COEUR de la Bibliothèque VOGL'EN LYRE

### UN TESSON D'ÉTERNITÉ Valérie Tong Cuong

Anna Gauthier mène une existence à l'abri des tourments entre sa pharmacie, sa villa surplombant la mer et sa famille soudée. Dans un climat social inflammable, un incident survient et son fils Léo, lycéen sans histoire, se retrouve aux prises avec la justice. Anna assiste impuissante à l'écroulement de son monde, bâti brique après brique, après avoir mesuré chacun de ses actes pour en garder le contrôle. Qu'advient-il lorsqu'un grain de sable vient enrayer la machine et fait voler en éclats les apparences le temps d'un été ? A travers un portrait de femme foudroyant d'intensité et d'émotion, Un tesson d'éternité remonte le fil de la vie d'Anna et interroge en un souffle la part emmurée d'une enfance sacrifiée qui ne devait jamais rejallir.

VALÉRIE TONG CUONG  
Un tesson d'éternité

roman



## L'écogeste du mois



Sachant que plus de la moitié des émissions de CO<sub>2</sub> d'un Français (54%) est due à l'usage des transports et 79% de ces émissions sont causés par l'usage des véhicules individuels seuls, est-ce qu'il ne serait pas temps de changer (même un tout petit peu) nos modes de transports ?

## MISE À DISPOSITION D'UN BROYEUR

Le broyeur est mis à disposition à titre gracieux aux particuliers. Il sera présent sur la commune :  
**du 04/11 au 17/11/2021**

Pour en bénéficier : inscription préalable en mairie, se renseigner pour la liste des pièces administratives à fournir.



Directeur de la publication : Yves MERCIER - Tél. : 04.79.54.40.58 [mairie@voglans.fr](mailto:mairie@voglans.fr)

Comité de rédaction : Malika BERNOU, Jacques CONVERT, Ophélie DEVEZE, Cédric POTHIER, Nadia PULLI, Carmela SICOLI

Imprimé par nos soins sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.